



Direction de l'Aménagement
13 place Maréchal Foch
56704 HENNEBONT CEDEX
02.97.85.16.23



DEMANDE DE SUBVENTION VÉLO 2022

CADRE

Par délibération du 29 octobre 2020, la Ville d'Hennebont a décidé d'octroyer une aide financière dans le cadre de l'acquisition d'un vélo, selon les modalités d'attribution suivantes :

La participation de la Ville d'Hennebont s'élève **à 30 % de la valeur d'achat dans la limite de 100 €.**

L'aide est attribuée à une personne physique résidant à Hennebont.

Elle est octroyée pour l'achat neuf d'un vélo enfant ou d'un vélo adulte de type vélo de ville, VTC (Vélo Tout Chemin) ou VAE (Vélo à Assistance Electrique). Pour les adultes, les VTT (Vélo Tout Terrain) et vélos de course et/ou de compétition sont exclus.

Une seule subvention est accordée par foyer et par an.

Les subventions seront accordées pour **tout achat réalisé à compter du 1' novembre 2020.**

A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

Votre identité :

Prénom

Nom

Adresse

(numéro et nom de rue/voie/village)

Ville

Votre E-mail

Téléphone.....

Date d'achat du vélo

Type de vélo acheté

Vélo enfant

Vélo adulte (vélo de ville/VTC) - hors VTT et vélo de course

Vélo adulte à assistance électrique (VAE) - hors VTT et vélo de course

Pièces à joindre :

- ✓ *facture d'achat du vélo établie par le commerçant*
- ✓ *un justificatif de domicile*
- ✓ *un RIB (Relevé d'Identité Bancaire)*

Date : le.....

A

Signature

A REMPLIR PAR LE SERVICE

Demande recevable : oui non

Aide accordée : _____

Date :

Signature :